

AVIVO Suisse

Association de défense et de détente des retraités.e.s

Communiqué de presse

Financement de l'AVS

Le Conseil fédéral fâche l'AVIVO et ses 20'000 membres

C'est à croire que le Conseil fédéral, comme certains partis de droite, est mauvais perdant ! En décidant d'un financement de la 13^{ème} rente AVS par une augmentation de la TVA, le Conseil fédéral se rallie aux diktats du patronat et pénalise l'ensemble de la population, les retraités notamment. Après s'être élevée contre les errances arithmétiques de l'administration fédérale, l'AVIVO exprime une nouvelle fois son indignation suite aux récentes annonces de la Berne fédérale.

Après le scandale des chiffres erronés de l'OFAS afin de prédire un avenir sombre pour l'AVS, le Comité suisse de l'AVIVO est consterné par la décision du Conseil fédéral qui propose un financement de la 13^{ème} rente AVS exclusivement assuré par une augmentation de la TVA.

Après avoir gravement influencé le vote populaire de l'automne 2023 relatif à l'augmentation de l'âge de la retraite des femmes à 65 ans, cette décision du Conseil fédéral concernant le financement de la 13^{ème} rente AVS est parfaitement inacceptable. En effet, la TVA est un impôt imbibé d'injustice dès lors qu'il pèse de manière non proportionnelle sur les personnes à faible revenu, les retraités notamment. Riches et pauvres, les uns et les autres paient le même prix pour les biens élémentaires de consommation, ce qui va à l'encontre de tout esprit de solidarité.

Dans ce contexte, nous désapprouvons également fermement l'intention de la majorité de la Commission sociale du Conseil national d'accorder de nouveaux avantages aux personnes aisées, en les autorisant à déduire un montant pouvant aller jusqu'à Fr. 7'000.-, de leurs impôts, dans le cadre du pilier 3a. Ces avantages fiscaux accordés priveront les cantons et la Confédération de précieuses ressources indispensables aux montants qui devront être attribués aux défis sociaux et écologiques que notre pays devra relever.

Lors de la récente consultation lancée par le Conseil fédéral à propos du financement de la 13^{ème} rente AVS, le Comité suisse de l'AVIVO s'était prononcé en faveur d'une augmentation des cotisations salariales. Il regrette donc fortement le choix du Conseil fédéral cédant aux diktats du patronat et salue l'ensemble de la gauche et de l'UDC qui, unis dans ce combat, s'élèvent devant une telle décision.

Pour le comité AVIVO suisse

Anne-Catherine Lyon, co-présidente AVIVO suisse, 079 808 52 49

Beatrice Métraux, co-présidente AVIVO suisse, 079 703 82 29

Ueli Leuenberger, président AVIVO Genève, 079 254 16 59
Claude-Alain Kleiner, Neuchâtel, 078 924 35 45
Martin Rothenbuhler, Berne, 079 330 27 56
Nelly Courcoulas, Bienne et environs, 079 722 12 91
Nick Bramley, Bâle, 078753 70 10
Olivier Daucourt, Jura, 078 602 71 36
Gérard Mittaz, Valais, 027 203 32 64
André Eisenstein, Zurich, 076 342 52 26